ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche



en ligne en ligne

AnIsl 28 (1995), p. 187-194

Sydney H. Aufrère

Le vocable «blouse», Péluse, Damiette et l'activité des ateliers de tissage de la région du lac Menzaleh.

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724710922 Athribis X Sandra Lippert 9782724710939 Bagawat Gérard Roquet, Victor Ghica 9782724710960 Le décret de Saïs Anne-Sophie von Bomhard 9782724710915 Tebtynis VII Nikos Litinas 9782724711257 Médecine et environnement dans l'Alexandrie Jean-Charles Ducène médiévale 9782724711295 Guide de l'Égypte prédynastique Béatrix Midant-Reynes, Yann Tristant 9782724711363 Bulletin archéologique des Écoles françaises à l'étranger (BAEFE) 9782724710885 Musiciens, fêtes et piété populaire Christophe Vendries

© Institut français d'archéologie orientale - Le Caire

LE VOCABLE « BLOUSE », PÉLUSE, DAMIETTE ET L'ACTIVITÉ DES ATELIERS DE TISSAGE DE LA RÉGION DU LAC MENZALEH

- § 1. Le vocable *blouse* gêne depuis longtemps les lexicographes de la langue française qui ne peuvent s'accorder sur l'étymologie de ce mot désignant une « sorte de chemise de grosse toile, de cotonnade, etc., que portent comme vêtement de dessus les paysans, les ouvriers, les garçons épiciers, les enfants, les artistes, les médecins pendant qu'ils travaillent, etc. » ¹. Il y a quelque temps, d'aucuns, arguant de son origine obscure, avaient raccordé ce mot, attesté, en français, sous les formes *belouse*, à une localité de l'est du Delta de l'Égypte : Péluse < *Pelusia* ². Cette étymologie, à partir de 1975, est mise en cause par le *Trésor de la langue française* ³ sous seul prétexte que Péluse ⁴, depuis bien longtemps, avait cessé toute activité : « Le nom lat[in] de la ville de Péluse (*Pelusium*) ne semble pas pouvoir être à l'orig[ine] du mot ; cette ville avait changé de nom avant le Moy[en] Âge et l'industrie textile ne paraît pas avoir été une de ses activités. »
- § 2. Il est certain que la complexité du problème de l'origine du mot *blouse* a été envisagée par la plupart des lexicographes, depuis 1688, période à laquelle le vocable fait son apparition dans le dictionnaire de l'Académie, alors qu'il ne figure pas dans le
- * URA 1068, CNRS Université Paul Valéry, Montpellier.
- 1. *Dict. Lar.*, 7 vol., t. 2, p. 121. Littré donne, comme sens premier : « Sarrau de grosse toile ».
- 2. E. Gamillsheg, Etymologisches Wörterbuch der franzözischen Sprache, Heildelberg 1969, t. 2, p. 121 sq.
- 3. Trésor de la langue française, t. IV, 1975, p. 609.
- 4. Sur l'étymologie de Péluse Πηλούσιον, < ΠΡ6Μ6ΜΟΤΝ < *P-jr-Jmn/Pr-]mn*, voir Spiegelberg, « Der ägyptische Name von Pelusium », *ZÄS* 49,

1911, p. 81-84; Černý, Coptic Etymological Dictionary, p. 349, et, plus récemment, W. Cheshire, « Remarks on the Names of Pelusium », GöttMisz 84, p. 19-24, H.J. Thissen, LÄ, IV, 1982, col. 925-926, s.v. Pelusium. Sur le site de Péluse proprement dit, voir C. Lagier, dans Dictionnaire de la Bible, V/1, col. 28-31 (à utiliser avec prudence); A.L. Fontaine, « Enquête sur Péluse », BSGHIS IV (1952-1954), p. 17-80; dernièrement H.J. Thissen, loc. cit., et P. Chuvin et J. Yoyotte, « Documents relatifs au culte pélusien de Zeus Casios », Revue Archéologique, 1986, 1, p. 41-63.

dictionnaire de Furetière ⁵. Il ressort de l'analyse générale que l'origine du vocable reste obscure. Les lexicographes reconnaissent quasi unanimement que le fr. blouse est à l'origine, dans les langues latines, en italien, en espagnol, en catalan, de décalques désignant un vêtement, une blouse, un chemisier. C'est donc à partir du français, où il est attesté la première fois, qu'il faut tenter de débrouiller cet écheveau et de comprendre pourquoi ce terme, qui désigne pourtant une réalité quotidienne - un vêtement de travail, porté par de nombreuses catégories socioprofessionnelles -, n'apparaît que tardivement dans les lexiques officiels. Il est clair qu'il s'agit d'un emprunt populaire ou d'un régionalisme, même si l'on ne peut d'emblée exclure certaines formes de métonymie entre différents homophones, qui ont abouti à la forme actuelle. On peut postuler, a priori, que l'origine du mot est méditerranéenne, et que le vocable désignait un vêtement de toile de lin ou de coton, tissus provenant traditionnellement du Levant. En effet, quoique le lin fût cultivé en France, les Provençaux, qui commerçaient avec les Échelles du Levant ⁶, importaient tant des toiles de lin d'Égypte que du natron destiné à être utilisé comme mordant dans le traitement et le blanchiment des draps ⁷. Ce commerce, qui semble décliner vers 1735, était jadis important ⁸. Il convient donc de reposer le problème sur des bases nouvelles.

5. Littré (t. 1, 357) rapproche, quant à lui, blaude de bliaut, vêtement que portaient les chevaliers ; il considère, de plus, que le vocable n'a pas de racine en allemand. En revanche, bluse, de nos jours, désigne, outre-Rhin, un corsage, une blouse ou un chemisier, connotation qu'il revêt, par exemple en Suisse alémanique et romande, ainsi qu'en italien, blusa (tosc. bluse) (cf. S. Battaglia, Grande dizionario della lingua italiana, t. II, p. 270), ou en catalan, brusa (cf. Fr. de B. Moll, Diccionari Català-Valencià-Balear, t. II, Palma de Mallorca 1964, p. 702). Si blouse et blaude sont proches, il est assez peu probable qu'ils participent de la même étymologie. Il est difficile de rapprocher blouse du bas latin belosius de du Cange, qui désigne une sorte de drap, étant donné que le mot désignait très vraisemblablement d'un drap à poil ras, dont l'étymologie vient du latin pilosus, tandis que la blouse est nécessairement faite de toile de coton ou de lin. Mais Littré (t. 1, 361) évoque encore bleusse, qui ramène à l'adjectif bleu (Littré, t. 1, 359), dont on ne parvient pas à savoir si Littré fait allusion à un mot se rapportant à l'adjectif bleu (Littré, t. 1, 359) ou à un autre vocable blousse, « laine courte que l'on ne peut que carder » (Boiste, Dictionnaire universel, 14e éd. 1857, p. 89), ce dernier terme se rapprochant naturellement du belosius de du Cange. Et c'est vers cette étymologie que penchent les auteurs du Grand

dictionnaire universel du XIXe siècle, II/2, p. 837, en ce qui concerne le mot blouse. Mais pour les raisons exprimées ci-dessus, il ne peut y avoir de lien entre blousse / bleusse (?) / belosius et blouse / bluse / blusa. Dans pratiquement tous les contextes - langues latines - blouse ne désigne jamais qu'un vêtement de toile, soit forte, pour les travaux, soit fine pour des chemisiers. L'idée d'un drap de laine cardée ne peut passer à la notion de toile de lin ou de coton. On peut admettre en revanche une influence réciproque, par métonymie, de blaude sur son synonyme blouse, quoique les deux mots dérivent d'une origine différente. L'étymologie proposée du prov. lano blouso, comme équivalent de blouse, semble sujette à caution, car l'expression désigne, tout simplement la « laine (lano) pure (blous / blouso / blousso) »; cf. F. Mistral, Lou Tresor dou Felibrige, p. 302 et 186. On retrouve le même sens de blous, « pur, sans mélange », en béarnais (cf. S. Palais, Dictionnaire du béarnais et du gascon moderne, 1961, p. 141), tandis que le vocable blouse y est également attesté sous l'écriture belouse (loc. cit.).

- 6. R. Clément, Les Français d'Égypte aux XVII^e et XVIII^e siècles, RAPH, t. XV, Le Caire 1960, p. 1 et passim.
- 7. Voir la bibliographie réunie par S. Sauneron, dans son commentaire du Voyage en Égypte d'Edward

§ 3. Exclure l'étymologie proposée plus haut sur la base que Péluse ne pouvait plus justifier d'une activité économique n'est pas si simple qu'il peut paraître de prime abord. Le débat rebondit dès lors que l'on apprend que les voyageurs soit confondent Péluse et Damiette ⁹ (Dumyât), soit identifient les deux villes, à commencer par Joos van Ghistele : « ... ils arrivèrent à Damiette qui jadis s'appelait "Pelusium" » ¹⁰. Le discours de Jean Palerne s'avère identique : « Damiate est située sur le rivage du Nil, à cinq mil de la bouche anciennement appelée *Pelusium ostium*, ou *Pelusiacum* » ¹¹. Le célèbre Prosper Alpin fait également la même confusion à deux reprises : « Celles (les casses) que l'on récolte à Péluse – maintenant à Damiette – passent pour les moins utiles de toutes... » ¹²; « Damiette, appelée autrefois Péluse » ¹³. L'erreur géographique d'Alpin, très répandue de son temps, ne fait aucun doute, car il ajoute : « Elle (Damiette) a, sur l'embouchure pélusiaque assez proche, un très bon port où viennent en grand nombre, de Jérusalem, de Syrie, de Chypre, de Crète et d'ailleurs, des navires chargés de poissons salés » ¹⁴. L'érudit vénitien est suivi par l'Anglais Georges Sandys : « À quatre milles en aval du Caire il se divise en deux

Brown 1673-1674, Collection des Voyageurs occidentaux en Égypte, vol. X, 1974, p. [106], n. 69, et A. Bernand, Le Delta égyptien d'après les textes grecs. 1, Les confins libyques ***, MIFAO, t. XCI, Le Caire 1970, p. 933-961.

- 8. Voir R. Clément, *op. cit.*, p. 202-203 Laurent d'Arvieux, en 1658, note, parmi les principaux produits d'Égypte, le lin, les toiles de lin, le coton filé (R. Clément, *op. cit.*, p. 47), et de même le consul Marlo en 1691 (R. Clément, *op. cit.*, p. 125).
- 9. Sur cette ville, voir G. Salmon, « Rapport sur une mission à Damiette (mai-juin 1901), *BIFAO* 2, 1902, p. 71-89. Sur Damiette, *Tamiathis*, voir *ASAE* 2, 1902, p. 114; destructions de Damiette: *ASAE* 30, 1930, p. 78, n. 1. Essai d'étymologie, *loc. cit.*, p. 92-93.

10. Joos van Ghistele (Le voyage en Égypte de Joos van Ghistele 1482-1483, Collection des voyageurs occidentaux en Égypte, vol. XVI, Le Caire, 1976, p. 173 [= p. 105]). Cette erreur, en fait, est courante. Elle se retrouve chez Christophe Harant (Le voyage en Égypte de Christophe Harant 1598, Collection des voyageurs occidentaux en Égypte, vol. V, Le Caire, 1972, p. 26 et 33): « C'est une ville ancienne, qui s'appelait autrefois Pelusium, d'après Pelée, le père d'Achille... ». Même erreur chez V. Stochove (Voyage en Égypte: Vincent Stochove, Gilles Fermamel, Robert Fauvel 1631, Collection des voyageurs occidentaux en Égypte, vol. XV, Le Caire 1975, p. 408) et G. Fermamel (op. cit., p. 396). Même erreur chez Hans Christof Teufel (Voyages en Égypte pendant les années 1587-1588:

H.-L. von Lichtenstein, S. Kiechel, H. Chr. Teufel, G.-Chr. Fernberger, R. Lubenau, J. Miloïti, Collection des voyageurs occidentaux en Égypte, vol. VI, Le Caire 1972, p. 38): «La ville de Damiette anciennement appelée Héliopolis par les latins et même Péluse, aujourd'hui Damiat par les Turcs... », et chez Belon du Mans (1547, p. 103 a et n. 513); même erreur chez R. Huntington (Voyages en Égypte pendant les années 1678-1701: E. Veryard, J. Pitts, J. Ovington, R. Huntington, Ch. J. Poncet, W. Daniel, Collection des voyageurs occidentaux en Égypte, vol. XXIII, Le Caire 1981, § 10, et p. [182], n. 368; intéressant commentaire); A. Gonzales (Le voyage en Égypte du Père Antonius Gonzales 1665-1666, Collection des voyageurs occidentaux en Égypte, vol. XIX, Le Caire 1977, p. 23): « La vieille Damiette s'appelait autrefois Pelusium ». Bilbeis est parfois identifié à Péluse chez Aquilante Rocchetta (Voyages en Égypte des années 1597-1601, Collection des voyageurs occidentaux en Égypte, vol. XI, Le Caire 1974, p. 303 et p. [28], n. 30).

- 11. Le voyage en Égypte de Jean Palerne, Forésien 1581, Collection des voyageurs occidentaux en Égypte, vol. II, 1971, p. 218 [p. 169].
- 12. Prosper Alpin, La médecine des Égyptiens 1581-1584, Collection des voyageurs occidentaux en Égypte, vol. XXI, Le Caire, 1980, p. 273 [= p. 363].
- 13. P. Alpin, Histoire Naturelle de l'Égypte, Collection des voyageurs occidentaux en Égypte, vol. XX, Le Caire, 1979, p. 38 [= p. 76].
 - 14. P. Alpin, loc. cit.

branches principales et navigables, celle plus à l'est se jetant dans la Méditerranée près de Damiette (jadis Péluse) ; l'autre obliquant vers l'ouest, et appelée auparavant Canopique, tombe dans la même mer, un peu en dessous de Rosette... » ¹⁵. Et Henry Blunt, en 1634, rappelle : « les deux (il s'agit des canaux du Nil) naturels sont ceux de [P]elusium (*sic*) appelé maintenant Damiette, et l'autre de Canope, maintenant Rosette. » ¹⁶ Coppin, fidèle à cette tradition des voyageurs, assimile encore, dans les années 1643-1646, Damiette à Péluse : « Cette ville a esté fort considérable depuis un grand nombre de siècles, & elle a porté au commencement les noms de Lybna & de Peluse... » ¹⁷.

§ 4. Cette confusion qui se poursuit encore en 1665-1666, chez Antonius Gonzales ¹⁸, et en 1695, chez Robert Huntington ¹⁹ s'explique assez bien, semble-t-il, si l'on tient compte du degré de connaissance qu'avaient les voyageurs des auteurs antiques ²⁰. Si l'on s'en tient aux seuls propos d'Hérodote ²¹, le Nil se divise en deux branches principales, « l'une vers Péluse, l'autre vers Canope ». À la suite de la modification du tracé des branches du Nil, la Pélusiaque, au-delà du lac Menzaleh, commence à s'ensabler vers le XIII^e siècle, condamnant ainsi la ville qu'elle desservait, nommée par les Arabes Tell Farama, de sorte que Damiette, qui se trouve à l'orée de la dernière branche du Nil à l'est, s'est trouvée jouer le rôle de Péluse dans l'esprit de ceux qui venaient en Égypte ²². Il faut remarquer que du temps de Joos van Ghistele, on connaît encore l'existence d'un bras menant vers Péluse (*Faraminen* = Tell Farama) ²³. Et, en 1483, Félix Fabri rappelle l'existence des sept bouches du Nil, dont la *Pélusiaque* ²⁴. Pour finir, la carte du delta du Nil par Sebastian Münster, qui date de 1550, recèle une erreur révélatrice étant donné que son auteur place la ville de Damiette,

- 15. Voyages en Égypte des années 1611 et 1612 : Georges Sandys, William Lithgow, Collection des voyageurs occidentaux en Égypte, vol. VII, 1973, p. 73 [= p. 33].
- 16. Voyages en Égypte des années 1634, 1635 & 1636: Henry Blunt, Jacques Albert, Santo Seguezzi, Georges Chr. von Neitzschitz, Coll. des voyageurs occidentaux en Égypte, vol. XIII, Le Caire 1974, p. 57 [= p. 60].
- 17. Les voyages en Égypte de Jean Coppin 1638-1639, 1643-1646, Coll. des voyageurs occidentaux en Égypte, vol. V, Le Caire 1971, p. 479 [= p. 318]. Sur l'éloignement de Péluse de Damiette (cf. Coppin), voir O. Volkoff, BIFAO 81, 1981, p. 503; cf. Coppin, op. cit., supra, p. 479 [318].
- 18. Voyages en Égypte du Père Antonius Gonzales 1665-1666, Coll. des voyageurs occidentaux en Égypte, vol. XIX, 1977, p. 23 [p. 64]: « La vieille Damiette s'appelait autrefois Pelusium ».
- 19. Voyages en Égypte pendant les années 1678-1701, Coll. des voyageurs occidentaux en Égypte,

- vol. XXIII, 1981, R. Huntington 1695, p. [171], p. [182].
- 20. Les connaissances de G. Sandys (Voyages en Égypte des années 1611 et 1612 : Georges Sandys, William Lithgow, Coll. des voyageurs occidentaux en Égypte, vol. VII, 1973) sont tout à fait remarquables à cet égard.
 - 21. Vol. II, p. 15.
- 22. O. Toussoun, Mémoire sur les anciennes branches du Nil. Époque arabe, MIE, t. VI/II, 1922, pl. II.
- 23. Le voyage en Égypte de Joos van Ghistele 1482-1483, Coll. des voyageurs occidentaux en Égypte, vol. XVI, Le Caire, 1976, p. 173 [= p. 104]. Il faut noter qu'au Moyen Âge, les sites du Levant étaient fréquemment nommés d'après leur ancien nom latin ou en lingua franca, et non d'après leur appellation en arabe.
- 24. Voyage en Égypte de Félix Fabri, 1483, Coll. des voyageurs occidentaux en Égypte, vol. XIV, Le Caire, 1975, p. 120 a [= p. 633].

graphiée « Damiata », à l'est de la bouche pélusiaque, « Pelusiacum » ²⁵. Il est donc clair qu'il y avait confusion entre les sites de Damiette et de l'ancienne Péluse, étant donné que la bouche de Damiette, en raison de l'identité des deux sites, est devenue, par déduction, la bouche pélusiaque. D'ailleurs cette carte ignore l'existence des lacs Menzaleh, Borollos, Edkou et Mariout. Signalons que l'on emploie, pour désigner la partie de la Méditerranée qui se trouve à l'est du Delta, la dénomination « golfe de Péluse ou de Tineh (Tinnis) » ²⁶. Il faut ajouter que Péluse, important site antique, et sur le débouché de la branche Pélusiaque, avait l'avantage sur Damiette d'être connue traditionnellement des voyageurs comme port ²⁷, et sans doute aussi en raison des traditions religieuses qui s'y attachaient grâce à Plutarque et Lucain, principalement sur un pseudo-culte des oignons en l'honneur de Zeus Casios ²⁸. Ainsi, que Damiette (Dumyât) devînt Péluse, par commodité et parce que son nom sonnait mieux aux oreilles des voyageurs, ne doit pas a priori surprendre, même si Péluse finit par désigner la contrée du lac Menzaleh, mal connue.

§ 5. Par ailleurs, comme on le sait, le commerce entre les côtes provençales et l'Égypte a connu peu de solution de continuité. Le papyrus ²⁹ tout d'abord, jusqu'à la fin du VII^e siècle, mais également les dattes, les épices et les étoffes ainsi que de nombreux autres produits transitaient vers les ports provençaux. Il est possible que le débarquement des croisés à Damiette à la suite de saint Louis (1249-1250) ³⁰, mettant pour la première fois le pied sur la terre d'Égypte, ait pu renforcer un intérêt pour les productions locales même si Ibn Battûta, en 1326, passant par cette ville, et qui en fait une description assez précise, ne mentionne aucune industrie ³¹. L'élaboration des textiles avait son centre, en son temps, à Mahalla el-Koubra ³², mais il ne

25. Cette carte est reproduite par Cl. Traunecker, dans Comment se représente-t-on l'Égypte au Moyen Âge et à la Renaissance (= Zum Bild Ägyptens im Mittelalter und in der Renaissance, contributions éditées par E. Hornung), Universitätsverlag Freiburg Schweiz, Vandenhoeck & Ruprecht Göttingen, 1990, Abb. 4.

26. Dictionnaire Larousse, 7 vol., t. 6, p. 765.

27. Thissen, LÄ VI, col. 925-926, s.v. Pelusium. N'oublions pas non plus que Zeus Casios protégeait, dans l'Antiquité, les voyageurs qui prenaient la mer (P. Chauvin, J. Yoyotte, « Le Zeus Casios de Péluse à Tivoli : une hypothèse », BIFAO 88, 1988, p. 165-180, et spécialement p. 179).

28. Id., ibid.

29. S. Aufrère, « Quelques survivances égyptiennes en Provence gallo-romaine », dans Égypte et Provence. Civilisation, survivances et "Cabinetz de curiositez", Avignon, 1985, p. 146-169, et spécialement p. 150,

§ 354, et p. 165, n. 50-51.

30. Voir A. Morison (cf. Voyage en Égypte d'Anthoine Morison 1697, Coll. des voyageurs occidentaux en Égypte, vol. XVII, Le Caire, 1976, p. 170), Aly Bey Bahgat, « La prise de Damiette ou la sixième croisade », BIE, 5° série, t. VI, année 1912, p. 73-82. La VI° campagne est celle de Frédéric II, en 1188. Sur l'emplacement de Damiette, reconstruite après la prise par les croisés : R.P. Jullien, « Note sur l'emplacement de l'ancienne Damiette », BIE, 2° série, n. 7, 1887, p. 72-77.

31. Ibn Battûta, *Voyages*. I. *De l'Afrique du Nord à La Mecque*, FM/La Découverte, F. Maspero, Paris, 1982, p. 115-119. Le voyageur anglais Anthoine Morison (*op. cit.*, p. 170) la décrit, en 1697, comme une ville très active, dotée d'un port important. Voir aussi, sur la description de la ville et de son histoire : Christophe Harant (*op. cit.*, *supra*, n. 10, p. 33-34).

32. Ibn Battûta, op. cit., p. 112, et n. 68.

fait aucun doute que toute la région du lac Menzaleh et de ses abords, comme nous allons le voir, se consacrait au tissage depuis une haute Antiquité.

§ 6. En effet, si Damiette, au début de ce siècle, était encore connue pour une industrie textile d'étoffes de coton et de soie 33, il semble que cette activité était traditionnelle, comme en témoigne Jean Coppin, par exemple : « Une partie des habitants de Damiette s'employe aux arts mechaniques, & principalement à faire des toiles rayées de diverses couleurs qu'on appelle des Bourgs (borgos)... » 34. Cette affirmation se retrouve chez Jean Palerne : « Il s'y faict grand bazar d'une estoffe, qu'ils appellent Bonoge : d'ont les Mores vont communément vestus, & est faicte moytié soye, & laine, bijarre de couleur, quasi comme les toiles rayées. » 35. Ellys Veryard signale que « Les habitants [de Damiette] ont une manufacture de lin considérable et prospère dont la production est envoyée en plusieurs contrées du Levant. Ils font également une grande quantité de boutargue qui est aussi envoyée à l'étranger et qui est très estimée en Égypte. » 36. Au XVIIe siècle 37, la ville est encore prospère par son industrie textile. Cette industrie du lin relevait d'une vieille tradition car le citoyen Gérard, dans un mémoire sur les productions agricoles de Damiette 38, rappelle, incidemment : « Quant au lin, celui qu'on emploie dans les fabriques de toile de Damiette, se tire des environs de Manssourah, de Semenhoud et du Kaire. Cependant l'expérience a prouvé qu'on pouvait le cultiver dans la province de Damiette. » Il convient, à ce stade du raisonnement, de mettre un autre argument en avant : il s'agit du fait que le natron provenant des lacs du Ouâdî el-Natroun était expédié soit à Rosette et à Damiette, d'où il repartait soit en Syrie 39, soit en Europe, soit au Caire 40. Or il est nécessaire, pour

- 33. Baedeker's Egypt 1929, p. 186.
- 34. J. Coppin, op. cit., supra, n. 17, p. 479 [= p. 319]; R. Clément, Les Français d'Égypte aux XVII^e et XVIII^e siècles, RAPH, t. XV, Le Caire 1960, p. 13: « Les habitants faisaient des toiles rayées dont ils faisaient commerce ».
- 35. Le voyage en Égypte de Jean Palerne, Forésien 1581, Coll. des voyageurs occidentaux en Égypte, vol. II, 1971, p. 219 [p. 170].
- 36. Voyages en Égypte pendant les années 1678-1701, Coll. des voyageurs occidentaux en Égypte, vol. XXIII, 1981, Ellys Veryard, 1678, p. 308.
- 37. Voir, sur la vie à Damiette au XVII^c siècle: R. Fedden, « A note on the Franks in Damietta in the Seventeenth and Eighteenth Centuries », *Bull. de la Soc. Roy. d'Archéol. d'Alexandrie,* n° du Cinquantenaire, année 1943-1944, n° 36, 1946, p. 328; BN n.a.f. 9135, f° 177-187 b « Observations sur l'Échelle de Damiette. À Smirne, le 20 février 1778 », dans les papiers de Venture de Paradis. Voir aussi BN n.a.f. 4989, p. 127-132, dans « L'Égypte ancienne et moderne. Seconde

partie. De l'Égypte moderne... Par le Sieur de la Croix. 1704 »; R. Clément, Les Français d'Égypte aux XVII^e et XVIII^e siècles, RAPH, t. XV, Le Caire 1960, p. 13-14, 120-121.

38 « Notice sur l'aménagement et le produit des terres de la province de Damiette, par le Citoyen Gérard », La Décade égyptienne, Journal littéraire et d'économie politique, vol. I, au Kaire an VII de la République française, p. 229-246, et spécialement p. 241-242.

39. Il s'agit des *borgos* fabriqués à Damiette dont parle J. Coppin, *op. cit.*, *supra*, n. 17, p. 490 [= p. 337].

40. « Mémoire sur la vallée des lacs de natron, et celle du Fleuve sans eau, d'après la reconnaissance faite les 4, 5, 6, 7 et 8 pluviôse, l'an 7 de la République française, par le Général Andréossy », La Décade égyptienne, Journal littéraire et d'économie politique, vol. II, au Kaire an VIII de la République française, p. 93-122, et spécialement p. 100-101 : « Tterraneh est l'entrepôt du natron : on l'embarque à ce village ; il

blanchir les toiles, de posséder soit du natron soit de l'alun ce qui ne pouvait qu'être le cas pour les toiles produites à Damiette et sa région.

§ 7. Au dossier pourrait être apporté un autre élément. Il existait, depuis l'Antiquité, une tradition manufacturière dans la région du lac Menzaleh, entre Damiette et Péluse, et principalement à Tinnis ainsi que sur les îles à l'est de ce lac ⁴¹, vers Péluse ⁴². Ces manufactures fabriquaient des *qaçab*. Si celles de Damiette étaient célèbres pour leur *qaçab* blanc ⁴³, à Tinnis était tissé le *bouqualemoun*, dont la couleur changeait, paraît-il, avec les heures du jour ⁴⁴. On peut ajouter que les artisans étaient coptes ⁴⁵. Cela permettrait de conjecturer qu'ils pouvaient fabriquer des tuniques en lin ressemblant à ces effets que l'on nomme faussement dalmatiques ⁴⁶ et que les Coptes fabriquaient pour leur usage ⁴⁷. Il est reconnu qu'une tradition copte se perpétue dans les tissus musulmans jusqu'à l'époque fatimide ⁴⁸. Le tissage est pratiquement l'apanage des coptes, jusqu'au XII^e siècle, moment où les ateliers des îles du lac Menzaleh sont abandonnés ⁴⁹. Ces ateliers, qui faisaient la fortune des habitants de Tinnis, attiraient les convoitises. Aussi, la ville est-elle pillée coup sur coup, en 1153, 1175 et en 1180 ⁵⁰. Elle est abandonnée en 1192 ⁵¹. Mais, à Chata,

est expédié à Rosette et à Damiette d'où on l'envoie en Syrie ou en Europe : ou bien, on le fait remonter au Kaire où il est vendu pour être employé à blanchir le lin, et dans la fabrication du verre. » Savaresi (*loc. cit.*, p. 88), notait que l'on rencontrait, dans la région de Damiette, beaucoup de *Salsola kali* et *Soda L.*, permettant une fabrique d'alkali, nécessaires à la confection du verre par conséquent.

- 41. Bahgat Aly bey, « Les manufactures d'étoffe en Égypte au Moyen Âge », *BIE*, 4° série, n° 4, année 1903, Le Caire 1904, p. 351-361.
- 42. Voir carte de l'Expédition d'Égypte, *EM*, vol. I, pl. 10.
 - 43. Bahgat Aly bey, loc. cit., p. 358.
- 44. Bahgat Aly bey, *loc. cit.* Mais une tradition de soie et de toile existait également à Alexandrie: Muhammad Abdel Aziz Marzouk, « Alexandria as a Textile Centre 331 B.C.-1517 A.D. », *BSAC* XIII, 1949, p. 111-135; H. Dopp, *L'Égypte au commencement du quinzième siècle, d'après le Traité d'Emmanuel Piloti de Crète (Incipit 1420), Le Caire 1950, p. 35-36.* Emmanuel Piloti rappelle qu'en son temps, cette activité a tendance à diminuer (H. Dopp, *op. cit.*, p. 36). Malheureusement, tout le récit d'Emmanuel Piloti est tourné vers Alexandrie et sa région et sa conquête éventuelle. Tout le delta est laissé dans l'ombre.
- 45. Cf. Bahgat Aly bey, loc. cit., p. 358, n. 4, d'après un témoignage de Yaqout; voir aussi

- E. Kühnel, « La tradition copte dans les tissus musulmans », *BSAC*, IV, 1938, p. 79-89, et spécialement p. 83. Sur les vestiges chrétiens de Tinnis: H. Munier, « Vestiges chrétiens à Tinnîs », *ASAE* 18, 1918, p. 72-74.
- 46. Cf. M.-H. Rutschowskaya, *Tissus coptes*, éd. Adam Biro, Paris 1990, p. 54, et n. 24.
- 47. Voir exemplaire dans M.-H. Rutschowskaya, op. cit., p. 52-53.
- 48. M.-H. Rutschowskaya, *op. cit.*, p. 46, et n. 12; E. Kühnel, « La tradition copte dans les tissus musulmans », *BSAC* IV, 1938, p. 79-89.
- 49. M.-H. Rutschowskaya, op. cit., p. 46, citant différents ouvrages du R.P. Du Bourguet.
- 50. Cf. Bahgat Aly bey, *loc. cit.*, p. 359. sur l'abord de Tinnis, pour les Arabes *Tina*, voir R. Mantran, «La description des côtes de l'Égypte dans le Kitâb-i Bahriye de Pîrî Reis », *AnIsl* 17, 1981, p. 287-310, et spécialement, p. 308-309.
- 51. Détruite vers 1227, avant la croisade de Frédéric II: Ibn Battûta, Voyages I. De l'Afrique du Nord à La Mecque, FM/La Découverte, F. Maspero, Paris 1982, p. 113, n. 76. Sur Tinnis, voir Andréossy, La Décade égyptienne, an VII, p. 189, 208-209; Voyage en Égypte de Gabriel Brémond 1643-1645, Coll. des voyageurs occidentaux en Égypte, vol. XII, 1974, p. [15-16], description d'après Léon l'Africain.

Difou, Damirah, Tounah et dans les îles voisines de Tinnis, on fabriquait d'autres tissus mais de qualité inférieure ⁵². Les vêtements fabriqués à Tinnis étaient destinés au califat de Baghdad, en Iraq. Aussi n'est-il pas étonnant que la réputation des vêtements provenant de la région de Péluse, qui n'avaient pas leur pareil, ait fait le tour de la Méditerranée avec le nom qui leur était attaché par les Francs, qui connaissaient tant Damiette, Péluse que la région du lac Menzaleh, et surtout les îles au moment où Tinnis et Damiette étaient déjà renommées pour leurs tissages ⁵³. La ville de Menzaleh abritait encore, du temps de l'Expédition d'Égypte, « des manufactures d'étoffes de soie, et de toiles à voiles », « elle a des teintureries et quelques autres fabriques de peu d'importance » ⁵⁴. C'est dire si la tradition, en dépit de ces destructions, s'est néanmoins maintenue dans la région.

- § 8. En définitive, il n'y a aucune raison d'écarter l'étymologie auparavant proposée. Encore aujourd'hui certains paysans du Delta de la région de Mansoura portent, outre des pantalons noirs et une paire de bottes en cuir, un vêtement court serré à la taille par une ceinture, caractéristique de la blouse, vêtement de travail. Il faut ajouter que la blouse, portée au-dessus d'autres vêtements, est dépourvue de col débordant, fendue à l'encolure sur la poitrine, ce qui la rend proche de la *galabiyya* que portent aujourd'hui les paysans égyptiens dans les campagnes, même si du temps de l'Expédition d'Égypte ce vêtement était plus court et serré à la ceinture pour faciliter l'activité.
- § 9. Si l'on accepte les arguments présentés ci-dessus, les préventions des auteurs du *Trésor de la langue française* contre l'étymologie « blouse » Péluse » pourraient alors être levées, et il n'y aurait aucune raison de douter que le mot « blouse » ne parvînt, par suite d'assimilations géographiques trompeuses, d'une région située entre Damiette et Péluse, particulièrement connue dans tout le Proche-Orient pour être, suite à une très ancienne tradition, une région productrice de différentes sortes de tissages et de vêtements. Qu'il y ait eu un commerce de « (toiles de) "Péluse" » (Damiette) en vue de confectionner des vêtements commodes et solides, nommées *pelusia* > *belousia* > *blouse* ne saurait a priori surprendre quand on sait que l'on nomme fréquemment, par commodité, un produit d'après la ville ou la région qui le fournit ⁵⁵. On peut conjecturer que parmi les productions de Damiette figurait une sorte de *galabiyya* courte en lin, nouée à la ceinture, qui devint d'usage courant sur les ports et chez ceux dont le métier était de charger et de décharger car il s'agissait bien souvent de protéger le seul vêtement qu'ils possédaient.
 - 52. Cf. Bahgat Aly bey, loc. cit., p. 353.
 - 53. M.-H. Rutschowskaya, op. cit., p. 40.
- 54. Andréossy, *La Décade égyptienne*, an VII, p. 189.
- 55. Ajoutons que les désignations de produits en fonction de leur lieu d'origine ne sont pas rares. Par exemple : damas-damassins-damasquette, dalmatique, vigans, londres-londrines-londrins, cachemire, jersey,

indienne, orléans, silésienne, cathalanois (variété de drap venant de Catalogne [H. Dopp, L'Égypte au commencement du quinzième siècle, d'après le Traité d'Emmanuel Piloti de Crète (Incipit 1420), Le Caire 1950, p. 40, r°]), barcelonois (variété de drap venant de Barcelone [H. Dopp, op. cit., p. 40, r°]), perpignan (drap venant de Catalogne [H. Dopp, op. cit., p. 40, r°]).